

l'Essentiel 2019



Édito

PAR JACQUES DURAND
PRÉSIDENT DE LA JPA

L'année 2019 a été pour la JPA une année particulièrement active. Nous avons mis à profit les contributions de nos membres et les compétences de nos salariés pour mettre en œuvre, en 2019, le projet stratégique. Tout au long de cette année, c'est avec la même détermination que la JPA a plaidé les valeurs de laïcité, de solidarité, de citoyenneté et a agi, avec ses comités départementaux, pour que les mineurs puissent partir en séjours collectifs de vacances.

Nous avons répondu présents à différentes manifestations, participé à diverses rencontres avec le secrétaire d'Etat G. Attal, des élus, des partenaires, et nous nous sommes engagés dans la campagne #EnVacances. C'est avec bonheur que nous avons retrouvé nos convictions et nos arguments, à l'Assemblée nationale, le 21 juin 2019, lors du premier colloque porté politiquement par des parlementaires et la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, Christelle Dubos : « L'accès aux vacances : une urgence sociale ».

L'année 2019 n'a pas manqué d'échanges, de réunions, d'actions et de projets pour que le plus grand nombre de jeunes partent en vacances. Dans un contexte accru d'inégalités, puissent les efforts déployés par les militants, bénévoles et salariés... trouver leur récompense dans la joie des enfants à partir en colos !



Missions

RASSEMBLER ET AGIR

pour et avec les membres de la confédération afin que tous les enfants et les jeunes puissent, aujourd'hui et demain, avoir accès aux loisirs éducatifs laïques et collectifs.

PROMOUVOIR ET DÉFENDRE

les loisirs et les vacances éducatifs pour construire le citoyen.

REVENDIQUER ET FACILITER

sur le plan économique, social et culturel l'accès aux ACM.



La vocation du Comité de la Charte du Don en confiance est de promouvoir, à travers le label qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le don en confiance. Dans cette optique, il a élaboré une Charte de déontologie pour les associations et fondations faisant appel public à la générosité. Le Comité de la Charte du Don en confiance réunit aujourd'hui 87 organisations qui y adhèrent volontairement et s'engagent non seulement à respecter la Charte de Déontologie mais aussi à se soumettre à son contrôle continu.

#EnVacances Saison 2

la JPA fait entendre sa voix

Nous avons quitté la saison 1 de #EnVacances sur une belle promesse : cette campagne de plaidoyer avait su sensibiliser le grand public, elle devait se poursuivre ! Avec un objectif clair et simple : la question des vacances doit devenir une priorité.

3 objectifs, pour cette saison 2 de #EnVacances 2019 ont donc été définis :

- Montrer, à plusieurs organisations, que l'accès aux vacances est une urgence sociale et un enjeu pour l'avenir.
- Sensibiliser le grand public aux problèmes du non-départ en vacances ;
- Impliquer les décideurs politiques et institutionnels sur des mesures concrètes pour améliorer l'accès aux vacances.

UN PLAIDOYER

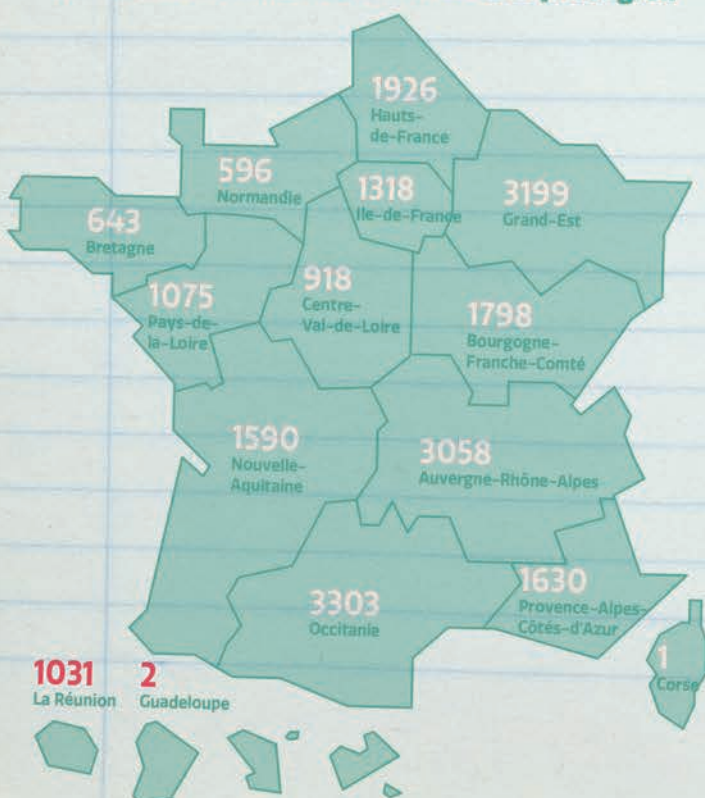
Comme dans le cadre de la saison 1, #EnVacances saison 2 s'est appuyé sur la publication d'un document de plaidoyer. La demande de vivre dignement inclut la possibilité de partir en vacances. Elle met en exergue les inégalités qui minent notre société. Face

à ce constat, le plaidoyer propose la mise en œuvre d'une véritable politique publique partagée par tous les acteurs concernés pour dépasser les différents freins au départ qu'ils soient sociaux, culturels, psychologiques ou financiers.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN POINT D'ORGUE

Le 21 juin, étaient organisées à l'Assemblée Nationale des « rencontres » avec pour ambition de débattre de l'accès aux vacances : une urgence sociale. Ce premier rendez-vous a clairement été un succès tant en volume (120 participants avaient répondu à notre appel) que pour son contenu de très grande qualité. Avec la présence d'une secrétaire d'Etat, Mme Christelle Dubos, de députés, les débats se sont révélés riches et réflexifs.

Répartition du nombre d'enfants aidés par région



Aides JPA

L'aide représente
22%
du coût du séjour
en moyenne

Age moyen
10,8
ans

47% Filles **53%** garçons

Répartition des séjours par lieu de destination



La JPA soutient **plus de 77 structures**
sur tout le territoire.

553 €
Coût moyen

9,9 jours
Coût moyen

La JPA au service des jeunes et des familles

La JPA mène une politique de distribution d'aides ambitieuse. Elle se retrouve dans de nombreux dispositifs et vise plusieurs objectifs. Toutes ces actions ont été rendues possibles grâce à vos dons.

PARTIR EN COLO AVEC ECOLE OUVERTE

Cette opération existe depuis 4 ans. Ce recul et l'essaimage réussi en 2018 sur d'autres départements nous ont convaincus d'en faire le format phare d'intervention de la JPA à partir de 2020 sous un nouveau nom « En colo, grâce à mon établissement ». Le lien avec les différentes parties-prenantes qui est au cœur de la construction du projet est une véritable valeur ajoutée. Dans le Rhône, un directeur concerné par le projet l'a parfaitement résumé :

« Avec cette action, on raccroche les familles et les enfants à l'école et à l'institution. Les résultats sont visibles et mesurables. »

DES SÉJOURS ORGANISÉS PAR LES JEUNES

Certains comités ont également testé, en lien avec leur partenaire, la possibilité de laisser aux jeunes l'opportunité de créer leur propre séjour. Le comité JPA du Lot a ainsi soutenu un tel projet, porté par le centre social de Pradines pour 7 jeunes de 14 à 17 ans. L'éducatrice en charge du projet témoigne :

« Le groupe s'est vraiment impliqué dans la construction du projet. Les expériences ont été riches pour les jeunes et pour les référents. »

DES TRAVAILLEURS SOCIAUX POUR EN FAIRE PLUS

Les travailleurs sociaux à tous les niveaux comptent parmi les principaux relais des aides de la JPA. Au comité JPA du Rhône Métropole de Lyon, la contribution des assistantes sociales est essentielle. Outre leur avis sur les besoins de jeunes, c'est sur elles que reposent les contacts avec les familles.

ALLER À LA RENCONTRE DES JEUNES EN ZONES RURALES

Les enfants et les jeunes en zones rurales sont parfois difficiles à atteindre car éloignés de nos relais habituels. La connaissance que les comités JPA locaux ont de leur territoire est ainsi indispensable pour éviter d'exclure de nombreux jeunes. Le Comité JPA de la Drôme a

ainsi décidé de privilégier les zones rurales du département en augmentant les aides accordées aux enfants des communes de moins de 2000 habitants. C'est ainsi que des enfants issus de 75 communes rurales du département ont pu être aidés.

LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

De nombreuses initiatives existent au sein des comités JPA pour accompagner les jeunes en situation de handicap. Dans les Landes, le comité a conclu un partenariat avec la CAF pour animer le dispositif d'accès aux loisirs pour l'accueil des enfants en situation de handicap. Depuis 3 ans, le comité JPA du Territoire de Belfort accompagne les jeunes en situation de handicap afin de les aider à trouver des financements complémentaires pour le séjour de leurs enfants.

LES JEUNES MIGRANTS

En juin 2015, la JPA et ses organisations réaffirmaient leur volonté d'accueillir dans les colonies de vacances et les centres de loisirs tous les enfants et les jeunes, indépendamment de leur situation administrative. Grâce au comité JPA des Landes, par exemple, six enfants et adolescents d'un Centre d'accueil des demandeurs d'Asile (CADA) ont pu partir en séjour en 2019.

MINI SÉJOURS ET SÉJOURS DE DÉCOUVERTES

Nous le savons, partir cela s'apprend ! Cela peut aussi faire un peu peur. Pour lever ces freins, de nombreux comités proposent des aides au départ en mini séjours ou des colos découvertes. C'est le cas notamment du Comité des Hautes-Alpes qui a renouvelé son opération de mini-colo découverte. Le but est double : offrir une première expérience de séjour collectif à des enfants et informer au mieux les parents.

« Les jeunes sont allés de découvertes en découvertes, se sont "régalés", et ont participé très activement à tout ce qui était proposé par l'équipe pédagogique. Au terme de la colo, ils ont vivement remercié tout le monde en disant qu'ils étaient très heureux d'avoir vécu cette expérience » Madame Dussart



Le modèle économique de la JPA

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA JPA

Le modèle économique de la JPA est caractérisé par deux éléments :

- Une situation financière satisfaisante avec une trésorerie de 10 M€
- Une forte proportion des ressources provenant des subventions : 75%

La part importante des subventions traduit la reconnaissance de l'utilité publique de la JPA.

LE BILAN SIMPLIFIÉ AU 31-12-2019

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE	206 363	FONDS ASSOCIATIFS	10 263 839
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	59 597	PROVISIONS	118 205
TRESORERIE	10 528 305	FONDS DEDIES (subventions)	65 770
		DETTES	346 451
TOTAL	10 794 265	TOTAL	10 794 265

Le bilan de la JPA n'enregistre pas de modifications significatives par rapport à 2018.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2019 SIMPLIFIÉ

La part des ressources collectées auprès du public consacrée aux frais de recherche de fonds est de 31%. Elle était de 49% en 2018. Nous consacrons ainsi une part des dons collectés plus importante à la réalisation de la mission sociale d'aide au départ.

EMPLOIS	Compte de résultat	Ressources provenant de la générosité du public
Missions sociales	2 640 639	201 163
Frais de recherche de fonds (publics et privés)	224 864	90 377
Frais de fonctionnement	244 396	
Autres	80 800	
excédent	39 758	
TOTAL	3 230 457	291 540
Valorisation du bénévolat		
Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
		Non évalué

RESSOURCES	Compte de résultat	Suivi des ressources provenant de la générosité du public
Ressources collectées auprès du public	291 540	291 540
Autres fonds privés		
Subventions	2 426 078	
Autres produits	453 160	
Reprise des fonds dédiés (subventions)	59 679	
TOTAL	3 230 457	291 540
Valorisation du bénévolat		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
		Non évalué

Pour autant nos ressources sont insuffisantes pour répondre aux besoins des familles. Afin d'amplifier l'action de la JPA nous voulons développer le montant des ressources provenant de la générosité du public.

La JPA a créé un fonds de dotation PARTIR ET DEVENIR, dont la mission est de rechercher de grands donateurs et des mécènes pour développer l'accès aux vacances et aux loisirs collectifs des enfants et des jeunes.

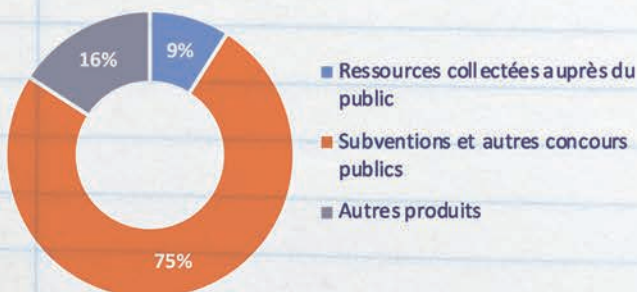
Les disponibilités représentent 97% de l'actif, ce qui laisse toute latitude à la JPA pour financer ses projets d'investissement au service du développement de ses missions

La JPA a consenti un prêt de 100.000 € au Fonds de dotation PARTIR ET DEVENIR pour lui permettre de financer ses premières actions.

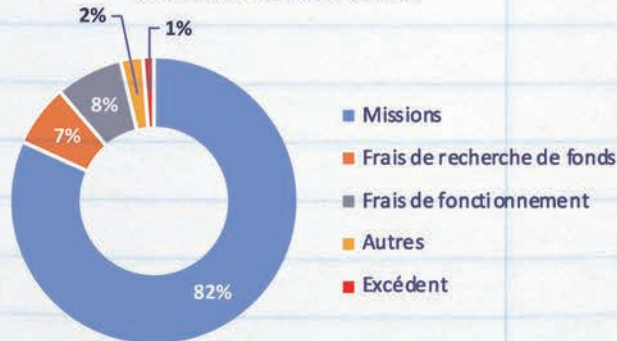
Les fonds associatifs représentent 95% du bilan. 75% des fonds associatifs proviennent de la cession d'actifs immobiliers.

ORIGINE ET UTILISATION DES RESSOURCES DE LA JPA

Origine des ressources



Utilisation des ressources



Merci pour votre engagement !



21 rue d'Artois
75008 Paris
Tél : 01 44 95 81 20
lajpa@jpa.asso.fr
www.jpa.asso.fr

Allo ? Vous voulez nous parler ? Nous écrire (nous ne sommes pas contre une correspondance épistolaire...). N'hésitez pas !

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel 2019, disponible sur le site internet de la JPA ou obtenu sur simple demande adressée au siège de la JPA. Les comptes de la JPA ont été certifiés sans réserve par notre commissaire aux comptes.